

Numéro des rubriques IOTA concernées	Libellés des rubriques	Volume caractéristiques /	Régimes
Titre Ier : Prélèvements			
1.1.1.0	Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.		D
1.2.1.0	Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans une nappe d'accompagnement de cours d'eau. Prélèvement supérieur à 1000 m ³ /h ou 5 % du débit du cours d'eau (A) Prélèvements compris entre 400 et 1000 m ³ /h ou à défaut entre 2 et 5% du débit du plan d'eau.	Débit maximal prélevé : 8 m ³ /h < à 0.05 % du débit d'étiage du gave de Pau à cet endroit	NC
Titre II : Rejets			
2.1.3.0 & 2.1.4.0	Section relative au stockage de boues en vue d'un épandage.	Les boues sont valorisées en continu par le biais d'un lombrifiltre pour être minéralisées et réinjectées dans les boucles végétales.	NC
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet	Supérieure à 1Ha mais inférieure à 20 Ha Surface totale d'eau interceptée environ 1,7 Ha (Installations d'exploitation + voirie)	D
Titre III : Impact sur le milieu aquatique ou la sécurité publique.			
3.3.2.0	Réalisation de réseaux de drainage	Zone d'emprise du projet d'environ 2 Ha	NC